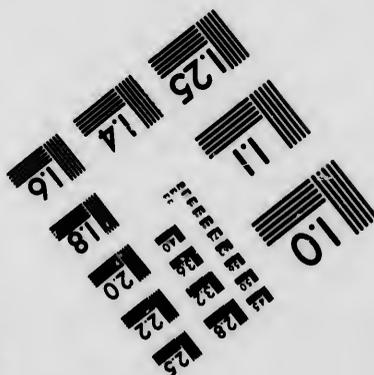
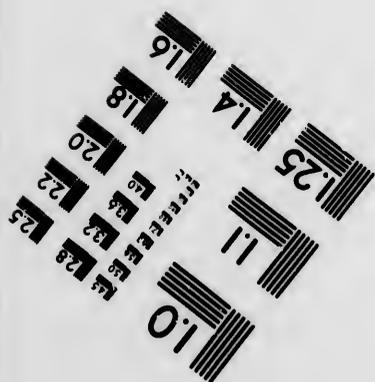
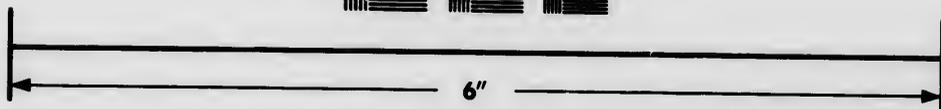
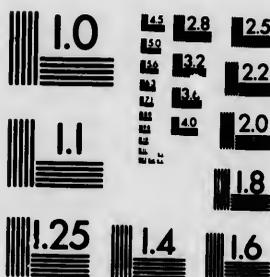


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Can

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The cop
to the g

The ima
possible
of the c
filming

Original
beginni
the last
sion, or
other or
first pa
sion, ar
or illust

The last
shall co
TINUED
whiche

Maps, p
differen
entirely
beginni
right an
required
method

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

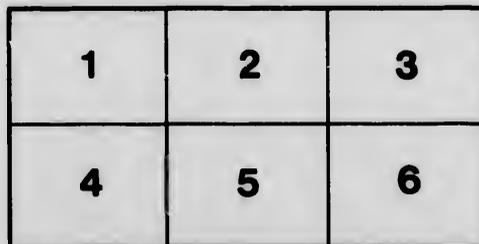
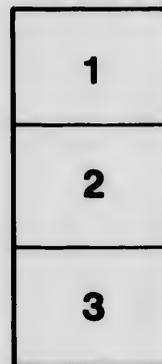
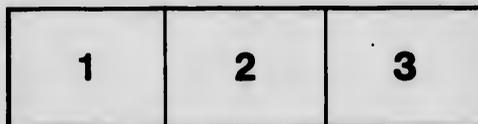
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

P. A. St. Pierre

LA
TEMPERANCE

AU POINT DE VUE SOCIAL.

LECTURE

PRONONCÉE LE 22 OCTOBRE 1879.

PAR

L'HON. F. X. A. TRUDEL, C. R.

SOUS LES AUSPICES DE LA

**Société de Tempérance de l'Eglise St. Pierre
DE MONTRÉAL.**

MONTREAL :

J. CHAPLEAU & FILS, IMPRIMEURS ET RELIEURS,
31 et 33 Rue Cotté.

1879.



LA
TEMPERANCE

AU POINT DE VUE SOCIAL.

LECTURE PRONONCÉE le 22 OCTOBRE 1879

PAR

L'HON. F. X. A. TRUDEL, C. R.

SOUS LES AUSPICES DE LA

Société de Tempérance de l'Eglise St. Pierre
DE MONTRÉAL.

MONTREAL :
J. CHAPLEAU & FILS, IMPRIMEURS ET RELIEURS,
31 et 33 Rue Cotté.

1879.

AU

Mes

Av
rie, je
les M
de St
ment
sion c
ajou
trepr
tance
rance

88108

LA TEMPERANCE

AU POINT DE VUE SOCIAL.

Mes Révérends Pères,

Mesdames et Messieurs,

Avant d'entamer le sujet de cette cause-rie, je ressens le besoin de dire à Messieurs les Membres de la Société de Tempérance de St. Pierre, que j'ai saisi avec empressement et comme une bonne fortune, l'occasion qui m'a été offerte de venir participer aujourd'hui à la grande œuvre qu'ils ont entreprise. Car, si j'ai bien compris l'importance de votre Société, MM. de la Tempérance ; si j'en ai bien saisi le caractère et

les tendances ; si le blason qu'elle s'est choisi, le drapeau à l'ombre duquel elle marche, sont bien l'emblème de l'esprit qui l'anime, votre Société travaille à l'accomplissement d'une grande œuvre de régénération sociale. Votre blason ! Depuis dix-huit siècles, il brille sur la poitrine des braves ! Il surmonte les plus illustres diadèmes, orne le front des rois et des pontifes, étincelle au sommet des monuments les plus majestueux : c'est la Croix de Tempérance ! La Croix ! signe de victoire qui apparut dans le Ciel, aux yeux de Constantin, avec ces mots pour auréole : " Tu vaincras par ce signe. " La Croix qui domine le monde ! la Croix du Calvaire, symbole de force, emblème du triomphe par le sacrifice ! Votre drapeau, c'est l'étendard de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine ! Ce sont les couleurs du Christ, roi des nations, créateur et maître de l'univers.

Nommer votre drapeau, décrire votre blason, c'est dire le caractère de votre Société : vous êtes la Société des forts : forts par l'abnégation et le renoncement ! forts de toute

la fo
prim
ses
tiell
alise
tiani
reno
gran
atitu
fond
sure
été d
se fa
trav
pula
pou
pré
des
J
hur
je
dor
ten
me
son

la force que l'auteur du christianisme a imprimée dans l'âme de ceux qui veulent être ses disciples ; par conséquent Société essentiellement chrétienne, Société destinée à réaliser ce qu'il y a de plus grand dans le christianisme : l'imitation de Celui qui a fait du renoncement et du sacrifice le secret de la grandeur terrestre, comme le gage de la béatitude dans un monde supérieur. En effet, fonder, maintenir et développer, dans la mesure des besoins d'un peuple, une vraie Société de Tempérance, c'est s'associer à ce qui se fait de plus grand dans le monde : c'est travailler à faire triompher, au sein des populations, l'esprit du christianisme ; c'est, pour ne parler que du résultat humain, faire prévaloir les principes qui font le bonheur des sociétés, la grandeur des nations.

Je dis : " pour ne parler que du résultat humain ;" car, n'allez pas croire, MM., que je veuille m'aventurer dans un domaine dont l'appréciation n'est pas de ma compétence. Il ne m'appartient pas, naturellement, d'essayer de vous faire entrevoir quels sont, au point de vue religieux, les effets

de la Tempérance ; de vous démontrer que c'est la Tempérance, (et ici j'emploie cette expression dans son sens le plus large,) que c'est la Tempérance telle que pratiquée par les solitaires et les vrais chrétiens de tous les âges, qui a fait les saints. Ce côté du sujet, le plus beau en réalité, mon rôle de laïque me l'interdit. Nous profanes, perdus au sein de la multitude, il ne nous appartient pas d'aller, d'une main téméraire, soulever le voile qui nous sépare du Saint des Saints, où seul le prêtre a droit de pénétrer. A nous est dévolue la tâche beaucoup plus modeste, infiniment plus prosaïque, mais encore bien belle, d'étudier l'œuvre de la Tempérance au point de vue des intérêts de la société civile.

Je n'entends pas même traiter toute la question ainsi circonscrite ; la Tempérance au point de vue multiple de la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu, de la santé, de la conservation des races, est un vaste sujet que le cadre restreint de cette soirée m'interdit d'examiner.

Je me bornerai donc à vous parler de la

Tem
de m
com
civil
sur d
M
tions
succ
gine
que
pas t

Quel

S'

loué
paie
prop
tes c
de, e
soit
de
créa

montrer que
 emploie cette
 s large,) que
 pratiquée par
 ens de tous
 Ce côté du
 mon rôle de
 rofanes, per-
 ne nous ap-
 n téméraire,
 re du Saint
 droit de péné-
 che beaucoup
 osaique, mais
 œuvre de la
 s intérêts de

Tempérance : premièrement, comme œuvre de régénération sociale ; deuxièmement, comme moyen pour nous de remplir le rôle civilisateur que nous sommes appelés à jouer sur ce continent.

Mais, avant d'entrer dans ces considérations, permettez-moi, MM., de vous donner succinctement un aperçu historique de l'origine des sociétés de Tempérance. J'ai cru que quelques mots sur ce point ne seraient pas tout-à-fait sans intérêt pour vous.

I.

Quelques notes historiques touchant la fondation des Sociétés de Tempérance.

ter toute la
 Tempérance
 a dignité de
 , de la santé,
 st un vaste
 cette soirée
 parler de la

S'il est vrai que la vertu de Tempérance, louée et recommandée par les philosophes païens les plus sages aussi bien que par les prophètes de la loi ancienne et les moralistes chrétiens, soit aussi ancienne que le monde, et que la pratique générale de cette vertu soit née avec le christianisme, les Sociétés de Tempérance proprement dites sont de création très-récente. Ce sont l'Irlande et

après elle l'Angleterre, le Canada et les Etats-Unis qui, entre tous les pays du monde, ont vu la fondation et le développement des premières Sociétés de Tempérance; et de nos jours encore, il n'y a guère que dans ces pays qu'elles ont pris une extension considérable.

Ce n'est pas que ces pays eussent, plus que quelques autres, besoin d'opposer une digue au torrent dévastateur de l'intempérance. Depuis au delà de trois siècles, l'Allemagne était reconnue comme la terre classique de l'ivrognerie. En effet, dès l'an 1517, un moine Augustin dénonçait en ces termes le vice dominant de la nation Allemande :

“ Chaque pays a son démon : l'Italie a le sien, la France a le sien et l'Allemagne a le sien : la bouteille ; on appelle boire se gorgier de vin et de bière. Nous boirons, j'en ai peur, jusqu'au jour du jugement dernier. Les prédicateurs crient en chaire et font entendre la parole de Dieu, les seigneurs font des ordonnances, la noblesse même, quelquefois, prend de belles réso-

“ lu
 “ de
 “ l'a
 “ gr
 “ tr
 “ bl
 “ a
 C
 plus
 reux
 réfo
 églis
 ce v
 heur
 les t
 L
 ciété
 1830
 gouv
 tres
 com
 où i
 n'ai
 blab
 seml

" lutions ; le scandale, le désordre, des maux
 " de toute espèce, dans le corps et dans
 " l'âme, viennent à leur tour comme ensei-
 " gnements : rien n'y fait. L'ivrognerie, no-
 " tre Dieu, s'étend de jour en jour, sembla-
 " ble à la mer qui a beau boire les courants
 " a toujours soif. "

Celui qui parlait ainsi fut, quelques années
 plus tard, le fameux apostat Luther. Heu-
 reux si, au lieu de se donner mission de
 réformer des abus imaginaires dans la sainte
 église de Dieu, il se fut appliqué à corriger
 ce vice trop réel qui rongait alors sa mal-
 heureuse patrie et dont il connaissait si bien
 les funestes ravages !

La première tentative de fonder une So-
 ciété de Tempérance fut faite en Irlande vers
 1830, à la suite d'un rapport présenté au
 gouvernement Anglais, constatant entr'au-
 tres faits que, dans une seule rue de Dublin,
 composée de 190 maisons, il y en avait 50
 où il se débitait des boissons enivrantes. Je
 n'ai point sous la main de statistiques sem-
 blables concernant notre cité, mais il me
 semble que le fait ci-dessus, considéré com-

même preuve de progrès effrayants dans la voie de l'intempérance, peut nous permettre de juger à quelle profondeur de l'abîme nous sommes arrivés. Car il me semble qu'il ne serait pas difficile de trouver, dans Montréal même, des rues comprenant une plus grande proportion de tavernes et de buvettes.

Il paraît que ce furent les Méthodistes et les Quakers qui eurent le mérite de tenter les premiers efforts sérieux, pour établir des Sociétés de Tempérance. Mais ces efforts, tout louables qu'ils étaient, échouèrent complètement. De fait, l'hérésie a toujours été stérile à produire des œuvres de régénération morale, religieuse ou sociale.

Au Catholicisme était réservé l'honneur de donner la vie aux Sociétés de Tempérance, et de féconder, de l'esprit divin qui l'anime, cette œuvre précieuse, couronnée de si beaux résultats.

Vers 1838, les Quakers, se voyant impuissants à fonder une œuvre de Tempérance, s'adressèrent à un pauvre religieux Capucin, nommé le Père Mathieu, qui vivait dans la ville de Cork au sein d'une retraite

absolue. Après avoir vaincu, non sans de grandes difficultés, les répugnances que lui inspirait sa grande humilité, il se mit enfin à la tête d'une Société d'Abstinence.

Il est impossible de décrire les merveilles que cet homme de Dieu accomplit en quelques années. Ses premières missions furent une marche triomphale à travers l'Irlande, et rappelèrent les merveilles accomplies par St. Dominique, St. Antoine de Padoue et St. François d'Assise.

Des mourants se faisaient transporter sur son passage, " afin que leurs yeux, avant de se fermer à la lumière, pussent contempler les traits de cet envoyé du Ciel." Dès sa première visite à Dublin, l'on vit de suite des milliers d'individus, renommés par leurs débauches et leurs ivrogneries, convertis subitement, marcher dans une procession de Tempérance composée de quatorze mille hommes, au milieu des rues admirablement ornées, et payoisées des plus riches tentures, donnant le spectacle le plus édifiant (1). Au bout de 4 ans, c'est-à-dire en

(1) 14 Rohrbacher, Histoire de l'Eglise Catholique, p 505.

1842, l'Association de Tempérance du Père Mathieu comptait déjà 5,348,433 membres. Et il fut constaté dans certaines paroisses de Dublin que, dans l'espace d'une année pas plus de six sur mille furent infidèles à leur engagement.

Passant maintenant à notre continent je ne vous ferai pas l'historique des missions de Tempérance accomplies en Canada. Ces faits sont contemporains, et vous les connaissez mieux que moi. Qu'il me suffise de payer en passant un tribut de justes hommages aux grands Apôtres de la Tempérance en Canada ! Apôtres dont un grand nombre honorent les rangs de la vénérable congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui est l'âme de votre Société et sous le bienveillant patronage de laquelle nous sommes réunis ce soir.

Il n'est pas encore sorti de notre mémoire, le souvenir béni de cette succession non-interrompue de retraites et de missions de Tempérance, qui transformèrent en quelque sorte nos belles campagnes canadiennes. Aujourd'hui, dans la plus grande partie de la

érance du Père
 8,433 membres
 taines paroisse
 e d'une année
 rent infidèles à
 notre continent
 que des missions
 n Canada. Ces
 vous les con
 u'il me suffise
 tribut de justes
 es de la Tempé
 dont un grand
 e la vénérable
 rie Immaculée.
 té et sous le
 laquelle nous

notre mémoire.
 ccession non-
 e missions de
 nt en quelque
 canadiennes.
 le partie de la

Province, l'on ne peut guère visiter les de-
 neures de nos paisibles cultivateurs sans y
 remarquer, occupant la place d'honneur au
 boyer de la famille, la Croix de Tempérance
 encadrée dans ce que la maison renferme de
 plus vénéré : l'image des Saints patrons,
 es portraits des ancêtres et les reliques
 précieuses des protecteurs favoris du toit con-
 jugal : noble blason, je le répète ! précieux
 signe de ralliement national et religieux,
 attestant une même foi, un même engage-
 ment à suivre les traces de Celui qui a voulu
 régner sur le genre humain par la Croix.
 Ce résultat, nous le devons, dans la plus
 grande mesure, à l'action des apôtres de la
 Tempérance.

Je n'ai pas le temps de suivre pas à pas
 l'œuvre de la Tempérance aux Etats-Unis.
 Je me bornerai à constater que, dans tous
 es Etats de l'Union, elle a produit des résul-
 tats admirables, d'autant plus remarquables
 dans plusieurs des Etats nouveaux, qu'elle a
 été souvent un frein victorieux pour empê-
 cher de tomber dans les plus grands excès une
 population hétérogène, composée d'éléments

si divers, n'ayant, pour se préserver du désordre, presque aucun des moyens salubres qui se trouvent dans les sociétés parfaitement organisées. Dans tout l'Etat du Maine comme vous le savez, une loi passée il y a déjà plus de 20 ans, est en force, prohibant d'une manière absolue la fabrication et la vente de toute liqueur enivrante. Et s'il est vrai que cette loi est malheureusement bien souvent enfreinte, il n'en est pas moins vrai qu'elle reste là pour témoigner de la résolution énergique et persévérante de toute une population, de prévenir à tout prix les funestes effets de l'intempérance, et comme un monument glorieux de l'esprit chrétien qui a présidé à sa passation.

En Canada, la cause de la Tempérance n'a pu encore enrégistrer des résultats aussi considérables, du moins au point de vue de la législation et de notre action comme peuple. Cependant, elle a déjà réalisé, au milieu de nous, un progrès énorme. Depuis plusieurs années, nos législateurs ont donné à cette matière leur attention la plus sérieuse. Autant que j'ai pu le constater par

préserver du de quelques recherches superficielles, et faites
 moyens salubres en à la hâte, c'est en 1864 que le Parle-
 tés parfaitement ment du Canada a, pour la première fois,
 tat du Maine agiféré directement en matière de Tempé-
 oi passée il y a ance. Cette année là, notre législature de
 orce, prohibant ancienne Province du Canada adopta une
 brication et la loi, la 27 et 28 Victoria, Chap. 18, connue
 rante. Et s'il depuis ce temps sous le nom de "Loi de
 heureusement Dunkin" ou "Dunkin act", du nom de son
 est pas moins promoteur l'Honorable Christopher Dunkin,
 noigner de la lors député de Drummond et Arthabaska, et
 sévère de maintenant l'un des Juges de la Cour Supé-
 venir à tout ieure de la Province de Québec. La prin-
 intempérance, cipale disposition de cette loi conférait aux
 lieux de l'es- autorités municipales de toute ville, village
 passation. ou paroisse, le pouvoir de prohiber d'une
 mpérance n'a manière absolue, au moyen d'un règlement
 ultats aussi à cet effet, la vente des boissons enivran-
 t de vue de tes. Et dans le cas où une telle initiative
 comme peu- n'eut pas été prise par l'autorité municipale,
 réalisé, au 30 électeurs de la municipalité avaient
 e. Depuis le droit de proposer l'adoption d'un tel rè-
 ont donné glement, au vote de la majorité des électeurs.
 plus sériu- Je viens de dire que cet acte est la première
 constater par législation directe en matière de Tempéran-

ce. Avant 1864, cependant, c'est-à-dire de 1849 à 1856, diverses lois très-efficaces de l'intérêt de la moralité publique et du bon ordre, et très bien inspirées assurément, avaient été passées, pour régulariser la vente des boissons enivrantes et empêcher, dans une certaine mesure, les funes résultats découlant de ces ventes. Mais ces statuts n'étaient pas, à proprement parler, des lois de Tempérance. Ceux qui seraient curieux de connaître le détail de ces lois, les trouveront consignées au 6e Chapitre des Statuts Refondus du Bas-Canada. Les bornes de cet entretien ne me permettent pas d'en donner même une analyse.

La Loi Dunkin a produit d'excellents effets, surtout dans la Province de Québec et c'est à son opération, due presque tout entière à l'intervention ou même à l'initiative énergique et persévérante du Clergé Catholique, que nous devons l'état de sobriété relativement très-satisfaisant, dont jouit une grande partie des campagnes de la Province de Québec. Il est réellement très-régrettable que la loi "Dunkin" n'ait pas pro-

dant, c'est-à-dire de semblables résultats dans nos villes,
 is très-efficaces dans une partie encore trop considérable
 publique et du nos districts ruraux. Dans la Province
 spirées assurément Ontario, cette loi, paraît-il, n'a pas du tout
 régulariser la vint le résultat que l'on en attendait.
 s et empêcher, le flot toujours montant de l'ivrogne-
 mesure, les fines a produit là dernièrement des effets si
 ces ventes. Mastroeux, que tous les hommes d'ordre
 à proprement sont émus. Il en a été de même dans
 rance. Ceux Provinces Maritimes. Aussi, à la session
 maître le détail érale de 1877, des requêtes couvertes de
 signées au 6e delà de cinq cent mille signatures nous
 s du Bas-Canada t-elles arrivées d'Ontario et des autres
 en ne me perm provinces, demandant à grands cris qu'une
 e une analyse. ue fût opposée par la Législature à ce
 oduit d'excellent rent dévastateur.
 vince de Québec Devant cette manifestation imposante de
 due presque to opinion publique, il s'est formé, au sein de
 ême à l'initiative Législature Fédérale, un parti puissant,
 du Clergé Cath aussi remarquable par le talent que par la
 état de sobriété ute position sociale et l'influence politique
 nt, dont jouit un ses membres. Ils ont entrepris une lutte
 es de la Provin ergique et persévérante pour réussir à
 ment très-règre ter la Puissance du Canada d'une législa-
 ' n'ait pas pro on analogue à la loi du Maine, c'est-à-dire

à prohiber absolument, en Canada, la fabrication et la vente de toute liqueur enivrante, excepté à titre de médicaments. Le temps ne me permet pas de vous faire ici l'histoire de toutes les péripéties que cette lutte a présentées depuis quatre ans. Qu'il me suffise de dire, pour vous en faire apprécier l'importance, que les mémoires et les statistiques mis devant la Législature, et tous les discours prononcés pour et contre la prohibition absolue des liqueurs enivrantes dans la Chambre des Communes et surtout dans le Sénat, depuis quatre ans, formeraient réunis un volume de plus de mille pages. La prohibition a toujours eu, il est vrai, ses ennemis acharnés ; mais la plus grande opposition résultait, pour un grand nombre, des fortes raisons qu'il y a de douter que la Législature Fédérale ait juridiction en matière de prohibition des liqueurs enivrantes. Des jugements contradictoires ont été successivement rendus dans les Provinces d'Ontario, de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, les uns affirmant que cette matière était du ressort exclusif du Parlement Fédéral, les

autre
leme
fére
eniv
effor
légal
parle
beau
rance
un tr
cette
tive,
ceux
rede
pend
Mon
Gran
Puiss
la Lé
gne
l'un
du b
a fai
sa v
éner

la fabrication
enivrante,
Le temps
ci l'histoire
tte lutte a
u'il me suf-
e apprécier
et les statis-
, et tous les
e la prohi-
rantes dans
urtout dans
formerai-ent
nille pages.
est vrai, ses
grande op-
nd nombre,
outer que la
tion en ma-
enivrantes.
ont été suc-
vinces d'On-
velle-Ecosse,
ère était du
Fédéral, les

autres maintenant, au contraire, que les Par-
lements locaux sont seuls compétents à légi-
férer en matière de prohibition des liqueurs
enivrantes. Cette lutte a donné lieu à des
efforts considérables d'éloquence, d'études
légales et constitutionnelles et de tactique
parlementaire. Elle a aussi été l'occasion de
beaux dévouements à la cause de la Tempé-
rance. Je n'entreprendrai pas de payer ici
un tribut d'éloges à tous ceux qui ont pris à
cette lutte une part aussi intelligente qu'ac-
tive, ni même de donner les noms de tous
ceux à qui les amis de la Tempérance sont
redevables des succès obtenus. Je ferai ce-
pendant exception pour l'un d'eux, l'Hon.
Monsieur Vidal, sénateur, le Président de la
Grande Ligue de Tempérance de toute la
Puissance et le promoteur des mesures dont
la Législature Fédérale a été saisie. Ce di-
gne citoyen, l'un des plus nobles caractères,
l'un des hommes les plus dévoués à la cause
du bien qu'il m'ait été donné de connaître,
a fait de la Tempérance la grande affaire de
sa vie. Avec un zèle, une ténacité, une
énergie et une persévérance au-dessus de

tout éloge, il est, pendant quatre sessions consécutives, revenu à la charge, répondant à tous les arguments hostiles, renversant tous les obstacles, endurant sans sourciller les feux croisés d'objections, de sarcasmes, de quolibets dirigés sur lui, par ses amis politiques comme par ses adversaires. Il a réussi d'abord à faire épouser par le gouvernement du jour la cause de la Tempérance, et, en travaillant de concert avec l'Hon. M. Scott, alors Secrétaire d'Etat, qui lui aussi n'a pas peu mérité des amis de la cause, il a pu enfin faire adopter la loi de Tempérance actuellement en force, et consignée au Statut Fédéral de 1878.

Cette loi est l'application, à toute la Puissance du Canada, des principes de la loi de "Dunkin." De plus, ce dernier acte exceptait de la prohibition les ventes par cinq gallons, au lieu que le statut de 1878 pourvoit à une prohibition absolue. Le mode établi pour la mise en force du règlement établissant la prohibition, est soustrait de la juridiction de la municipalité et placé sous celle du Gouverneur en Conseil. Enfin, les

vins
locali
obten
bile à
soit c
culte,
paix.
Te
tions
quell
des é
pouvo
éion c
-110)
Jus)
200 J
La
Vo
la Te
teurs
outre
Apôt
dans
C'e

re sessions
répondant
renversant
s sourciller
sarcasmes,
es amis po-
es. Il a ré-
le gouver-
tempérance,
e l'Hon. M.
ni lui aussi
cause, il a
tempérance
née au Sta-
ite la Puis-
e la loi de
acte excep-
s par cinq
1878 pour-
Le mode
règlement
strait de la
placé sous
Enfin, les

vins et autres liqueurs ne peuvent, dans les localités soumises à un tel règlement, être obtenues du pharmacien, le seul homme habile à recevoir une licence pour les vendre soit comme remède soit pour les besoins du culte; que sur le certificat de deux juges de paix.

Telles sont les plus importantes dispositions de la loi actuellement en force, laquelle met, entre les mains de la majorité des électeurs d'une division électorale, le pouvoir de prohiber absolument la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes.

II.

La Tempérance, œuvre de régénération Sociale.

Voilà où nous en sommes avec l'œuvre de la Tempérance, en autant que nos législateurs y sont concernés. Nous avons vu en outre dans quelle mesure nous devons aux Apôtres de la Tempérance les succès réalisés dans la Province de Québec. C'est le trait le plus caractéristique de

notre histoire nationale, què le peuple Canadien-Français doit sa naissance, son organisation, sa conservation, sa régénération sociale à l'idée religieuse agissant sur lui, le gouvernant et triomphant avec lui, grâce à l'action du clergé catholique de notre Province. Nous n'hésitons pas à le dire : comme œuvre religieuse, les missions de Tempérance en Canada ont été l'un des plus beaux succès qu'il nous ait été donné d'enregistrer. Mais, Messieurs, il ne faut pas l'oublier : si les Apôtres de la Tempérance ont fait leur œuvre ; si nous avons la garantie qu'ils la continueront et qu'ils conserveront le terrain conquis ; s'ils ont fait leur devoir, en un mot, cela n'affranchit pas les laïques de l'obligation d'accomplir leur. Si l'action maternelle de l'Eglise, proclamant la loi morale, a préparé les cœurs et les consciences ; si la chaire de vérité a produit la foi et la conviction, il faut que les citoyens, exerçant leur action sur les faits extérieurs, disciplinant le corps et régissant la société civile, donnent une sanction à la loi morale et exécutent les pres-

à le peuple Ca- riptions de l'Eglise ; il faut que la tribune
 sance, son orga- politique et même la voix du simple citoyen,
 sa régénération invoquant les principes de l'ordre social et
 gissant sur lui, faisant même appel aux intérêts matériels,
 avec lui, grâce établissent qu'il y va de l'intérêt de la so-
 ique de notre ciété civile, que c'est même pour elle une
 pas à le dire : question vitale que d'assurer le triomphe
 es missions de de la Tempérance. Car, Messieurs, la ques-
 té l'un des plus sion de Tempérance, je vous l'ai déjà dit et
 été donné d'en- vous le savez mieux que moi, n'est pas
 il ne faut pas seulement une question religieuse, c'est
 la Tempérance encore une question de régénération sociale.
 nous avons la Vous avez vu quelles lois la législature a
 t et qu'ils con- mises à notre service. Voyons maintenant
 ; s'ils ont fait ce qu'ont à faire les citoyens pour aider la
 l'affranchit pas moi dans cette œuvre de régénération.
 d'accomplir le Seconder le législateur, prêter main forte
 e de l'Eglise, à l'autorité religieuse, pour exécuter les
 a préparé les prescriptions des Apôtres de la Tempérance,
 la chaire de telle est, Messieurs, la réalisation de la noble
 viction, il faut tâche que, en votre qualité de laïques, vous
 ur action sur êtes invités à accomplir, vous qui déjà avez
 nt le corps et épousé la cause de la Tempérance, et qui, en
 nent une sanc- toute circonstance et depuis si longtemps
 tent les pres- déjà, en avez toujours tenu haut et ferme
 le noble drapeau.

Comment travailler à cette régénération sociale ? Messieurs, c'est un axiôme de sens commun que, pour appliquer efficacement un remède, il faut d'abord se rendre parfaitement compte de la nature du mal. Je ne parle pas de l'existence même du mal, car personne ne s'aviserait de la mettre en doute. Il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil autour de nous pour constater que le mal est général ; il est à peine nécessaire de prêter un instant l'oreille, pour entendre de tous côtés des plaintes. La misère est partout. Nous souffrons sous le rapport matériel ; nous sommes pauvres, endettés, sans crédit, sans ouvrage. Nous souffrons sous le rapport moral : l'autorité paternelle n'est plus ce qu'elle était autrefois ; l'institution sacrée de la famille se désorganise, le lien qui en unissait autrefois les membres d'une manière aussi étroite, se relâche et même disparaît ; le luxe domine malgré la pauvreté ; l'éducation nous manque ; l'instruction nous fait défaut. La ruine est partout ; la banqueroute règne en maîtresse, le nouveau de l'honnêteté dans les affaires a sens

cette régénération, le bien a été complètement baissé, et comme conséquence im-
 médiatement, la confiance est disparue. Toutes
 les anciennes garanties sur lesquelles on se
 rendait autrefois : garantie de probité, ga-
 rantie d'honneur, garantie résultant du sen-
 timent de dignité personnelle, de respect de
 soi-même, du caractère sacré de la parole
 n'existent plus que dans des
 cas exceptionnels. Aujourd'hui, l'on ne
 compte plus guère que sur ce qui est immé-
 diatement convertible en bon argent son-
 nant ou garanti par une hypothèque. Et
 il faut bien l'avouer, tout en rendant
 hommage à la grande majorité de nos nati-
 vité, tout en constatant avec une légitime
 fierté avec quel avantage ils soutiennent la
 comparaison avec les autres races, au point
 de vue de la sobriété, nous sommes obligés
 d'admettre que l'ivrognerie cause encore
 de terribles ravages. C'est en-
 core l'une de nos plaies sociales des plus
 graves ; c'est l'un des plus grands obsta-
 cles à notre prospérité, celui qui enraye
 la marche de notre nationalité
 vers la voie de ses nobles destinées.

Voilà le mal.

Or, où est le remède ? Et ce remède, qu'est-il ?

Le remède, Messieurs, il est entre nos mains ! Le remède, il consiste premièrement à bannir de nos esprits certaines erreurs fatales, cause première des maux dont nous souffrons ; il consiste en second lieu à travailler fermement à faire disparaître les conséquences de ces erreurs, c'est-à-dire à subjuguier notre volonté à la vérité, et à la mettre totalement et sans arrière-pensée au service du bien. Car, remarquez-le Messieurs, l'esprit du mal qui, dans tous les siècles, travaillé sans relâche à la ruine des sociétés a toujours eu deux grands complices : 1^o L'ignorance ou l'obscurité de l'intelligence ; 2^o Les défaillances du cœur ou de la volonté. Or ces deux complices, il les trouve chez nous ; et dès qu'il est privé de leur concours, il se trouve réduit à l'impuissance. "Un peuple," dit M. Le Play, "grandement moins en perfectionnant la production des objets nécessaires à ses besoins, qu'en s'efforçant de régler ses appétits et de con-

venir ses passions." J'ai donc raison de dire que le remède est entre nos mains.

Le temps ne me permet pas, Messieurs, de vous signaler toutes les erreurs qui ruinent les sociétés; je me bornerai à vous décrire quelques-unes de celles qui se rattachent le plus directement à mon sujet. Vous avez pu reconnaître ces erreurs, lorsque je vous ai fait, il y a un instant, l'énumération des maux dont nous souffrons. Vous avez vu que toutes ces erreurs étaient enracinées de la Tempérance, et que par conséquent, le grand remède au mal, c'est la Tempérance. Et ici, Messieurs, je ne prends pas le mot dans le sens étroit de l'abstention des liqueurs enivrantes seulement, je l'emploie dans le sens chrétien, c'est-à-dire dans le sens large que comporte toute la signification de ce mot. Nul doute que l'abstention des liqueurs ne soit, pour nous, d'un bénéfice incalculable, le remède à une grande partie de nos maux. Mais ce n'est pas assez. Etre tempérant, ce n'est pas seulement se garder d'être ivrogne; c'est n'user des biens de ce monde que dans la mesure nécessaire pour

sustenter notre vie, et répondre aux exigences
 ces légitimes de notre état ; c'est réprimer
 chez nous tout ce qu'il y a d'excessif ou de
 déréglé dans nos goûts, dans nos habitudes
 dans nos actions de chaque jour, de chaque
 heure et de chaque minute. C'est pratiquer
 le sacrifice, vivre de la vie de renoncement.
 C'est renoncer journellement aux excès de la
 bonne chair, du sommeil, des plaisirs, de l'ostentat
 siveté ; au luxe des demeures, des ameublements
 des habits, des voitures, des promenades, etc.
 C'est renoncer, au besoin, à son sentiment,
 à ses instincts de domination, à ses haines,
 à ses rancunes, à ses vengeances ; c'est s'abstenir
 de discours licencieux, de juréments et de blasphèmes ;
 c'est accomplir avec une exactitude scrupuleuse,
 les devoirs de son état, obéir à ses supérieurs,
 travailler sans relâche, surtout aux œuvres les plus
 utiles, sans y rechercher un succès d'amour-propre
 ou de satisfaction. Car, Messieurs, remarquez-le bien !
 Si un homme, ne faisant pas un mauvais usage
 des boissons, se livre cependant au jeu, à la débauche,
 aux extravagances de la toilette, des promenades, de

dre aux exigences de la bonne chair ; s'il est paresseux, grossier,
 ; c'est réprimande, indicatif, obscène dans son langage ; s'il ne
 a d'excessif ou de tout ce qui lui plaît, ne remplit pas les
 ns nos habitudes, devoirs de son état : cet homme peut n'être
 jour, de chaque un ivrogne, mais ce n'est certainement
 C'est pratique un homme Tempérant.
 de renoncement. Faisons maintenant l'application de ces
 t aux excès de principes, en étudiant les causes des maux
 plaisirs, de l'omnibus nous souffrons ; et nous verrons que la
 es, des ameublements, de la Tempérance, dans le sens in-
 es, des promenades, qu'é, sera un remède à tous ces maux.
 besoin, à son sens. Un auteur contemporain a dit : " La
 mination, à ses grande plaie de notre époque, c'est l'absence
 ses vengeances, de respect." Il avait raison. Et cette ab-
 licencieux, de sence du respect est surtout funeste en ce
 c'est accomplir ns qu'elle porte atteinte à l'autorité reli-
 use, les devoirs euse, à l'autorité paternelle, au principe
 eurs, travailler e la propriété, à l'organisation de la fa-
 uvres les plus mille.
 succès d'amour. Dieu, en créant la société, l'a assise solide-
 ar, Messieurs ment sur quatre institutions sacrées : la
 ame, ne faisant religion, l'autorité, la famille, la propriété.
 ssons, se livre elle repose sur ces fondements comme
 he, aux extra ar quatre piliers de granit. Ainsi l'a
 promenades, de voulu Dieu. Et il a voulu aussi que per-

sonne ne touchât impunément à ces bases. En ébranler une seule, c'est ébranler tout l'édifice; les affaiblir, c'est le faire chanceler. Qu'une main sacrilège parvienne à arracher ces bases, et l'édifice social se croulera dans une confusion inexprimable ensevelissant sous ses décombres toutes les richesses, les beautés, les chefs-d'œuvre contenus dans l'édifice, écrasant en même temps les profanateurs. C'est de la démen- que de discuter l'utilité de ces fondements. Il n'y a pas à se demander s'ils ne pourraient pas ne pas exister; si l'on ne pourrait pas rebâtir la société d'une manière plus agréable, plus élégante, sans ces fondements. Dieu les a placés là. Il les veut comme cela; et il est le maître souverain. Malheur à l'insensé, au ver de terre qui dans son sot orgueil, s'avise de les attaquer. Or, combien parmi nous ont eu l'aveuglement de vouloir se passer de religion! Combien y en a-t-il qui, sans s'insurger contre cette institution divine, et tout en pratiquant même leur religion en vue d'une autre vie, ont voulu bannir la religion de

ément à ces bases de la société civile, ont prétendu qu'elle n'avait
 e, c'est ébranlé son à faire avec les affaires matérielles, avec
 ir, c'est le fait de commerce, les affaires municipales, les
 sacrilège parvient aux affaires politiques! Qui n'a pas ainsi, plus
 l'édifice social sans moins, sans s'en apercevoir peut-être, mé-
 ion inexprimable connu ou même nié la nécessité de la religion
 ombres toutes les dans les affaires matérielles? Ainsi, par ex-
 chefs-d'œuvre com- pte, un marchand s'est dit que pourvu
 rasant en même te son commis fût au magasin à l'heure
 'est de la démen- te et fût bien sa journée, donnant scrupu-
 e ces fondemen- tement à son maître le nombre d'heures
 ler s'ils ne pou- travail convenu, il n'avait pas besoin de
 ; si l'on ne pou- informer s'il était bon chrétien ou non.
 té d'une manière entrepreneur s'est dit la même chose. Mais
 e, sans ces fond- ilà que l'un et l'autre se sont aperçus, à
 s là. Il les ve- fin, que cet employé de qui ils n'ont exigé
 maître souverain- cune qualification morale, les a volés, a
 rer de terre qu- rdu son temps, les a ruinés. A cause de
 e de les attaque- bsence de la religion, la charité chré-
 ont eu l'aveugl- enne, qui est inspirée et maintenue par
 e religion! Con- religion et la religion seule, a man-
 s'insurger cont- é. Seule, elle pouvait maintenir l'har-
 t tout en pra- monie nécessaire entre le capital et le
 en vue d'un- travail, entre le maître et son employé.
 la religion de- e son absence est née la haine, l'antagonis-

me entre eux. Le maître, quand le travail a été surabondant, en a profité pour réduire les salaires à l'insignifiance et il a ruiné l'ouvrier. Il a oublié cet enseignement de l'écriture : *Que le salaire de l'ouvrier ne demeure point dans votre maison.* Mais la main d'œuvre a enchéri. L'ouvrier a pris sa revanche. Il a fait grève sur grève. Il a successivement haussé les salaires et tellement diminué les heures de travail, qu'il a ruiné l'entrepreneur et le propriétaire. Malheureux, il a par là tari la source de son travail ! Et le voilà sans pain ! Quelle est la cause de cette double ruine ? L'intempérance, les erreurs de doctrine, l'ignorance de la loi de Dieu, ou une fausse manière d'en faire l'application. L'amour désordonné du luxe, de la jouissance, des grands profits, des gains immodérés ; le désir de faire immédiatement fortune, même au prix des sueurs, de la santé même de son semblable, et cela avec la plus légère somme de travail : Intempérance contraire à la charité chrétienne !

Vous étiez un bon chrétien, un bon cito

e, quand le trav
 profité pour rédu
 e et il a ruiné l'o
 eignement de l'
 le l'ouvrier ne
 maison. Mais
 L'ouvrier a p
 ève sur grève.
 es salaires et tel
 de travail, qu'il
 propriétaire. Ma
 tati la source
 ans pain ! Quel
 e ruine ? L'inter
 doctrine, l'ign
 une fausse man
 n. L'amour d
 naissance, des gr
 rés ; le désir
 ne, même au pr
 e de son sembl
 ère somme de tr
 aire à la charit
 entre. L'ouv
 en, un bon cito

Vous n'auriez pas voulu, pour rien au
 de, exercer le métier d'usurier. Mais
 à qu'un habile homme vous a fait com-
 dre que si vous, vos voisins, vos amis
 quelques autres, lui confiez vos fonds, il
 produire à vos capitaux 25, 30, 40 pour
 , et cela au moyen de sociétés de cons-
 tion, d'intérêts usuraires chargés aux
 vres emprunteurs, et d'amendes fabuleu-
 entassées les unes sur les autres, au dé-
 ent d'un pauvre co-sociétaire incapable
 aire ses versements. Or ce dernier s'est
 vé ruiné. Il a mis là durant des années
 economies, le prix de ses sueurs, quelque-
 de ses jeûnes. La société a tout dévoré.
 vous-même, êtes-vous bien plus riche ?
 t-être que si les règlements de la société,
 lieu d'être pesés dans la balance d'un
 rier, pour en connaître la valeur, eussent
 pesés au poids de la justice, de la charité
 étienne, le pauvre eût gardé ses écono-
 s, et vous les vôtres. Ceci, bien enten-
 sans vouloir blesser personne ; car nous
 ns tous plus ou moins donné dans l'illu-
 créée par ces mécanismes ingénieux, les

sociétés de construction. Nous y sommes allés de bonne foi. La plupart du temps l'expérience a été une leçon sévère et le veuil n'a pas été gai ! Eh bien ! n'y a-t-il pas eu là intempérance dans le désir de gains exorbitants ?

Il en a été de même de mille spéculations. Nous avons oublié cet arrêt fatal : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front*, que Dieu lui-même a prononcé ; et nous avons voulu nous y soustraire ! En quelques tours de main, nous faisons fortune, et nous vivions en grands seigneurs ! Mais l'arrêt était là ! et nous n'y avons pas échappé. Au lieu de la fortune est venue la déconfiture. Et aujourd'hui, le pain est plus dur et les seigneurs plus amères. Avec des idées plus chrétiennes, plus d'esprit de renoncement et de sacrifice, nous fussions restés volontiers attachés à un travail régulier, donnant des gains modérés, mais sûrs ; cet esprit de renoncement nous eût inspiré une vie plus frugale et eût permis de petites économies, lesquelles, à la longue, eussent créé pour les vieux jours, et pour l'établissement des enfants, un patrimoine modeste, mais solide.

Nous y sommes. La cause principale de tous ces maux, plupart du temps, est que, dans nos affaires, nous avons trop oublié le grand principe de la propriété. Rien ! n'y a-t-il plus que nous avons trop perdu de vue ce commandement : *Le bien d'autrui tu ne prendras.* Nous nous sommes procuré le bien d'autrui sur de faibles garanties factices ! Et nous avons acheté le bien d'autrui sur un emprunté, alléguant une solvabilité illusoire ! Et nous avons risqué, au mépris des règles les plus élémentaires de la prudence, le bien de nos créanciers ! Nous avons spéculé sans gêne avec le bien d'autrui ! vécu sans gêne avec le bien d'autrui ! Et dans des banqueroutes rendues malheureusement si faciles, nous avons peut-être retenu le bien d'autrui ! Dans nos transactions, nous avons trompé, nous avons fait les qualités et la valeur de la marchandise. Dans nos entreprises, nous avons fait un ouvrage très-inférieur, sous le rapport de l'exécution et de la qualité des matériaux, à celui stipulé. L'autorité paternelle était la sauvegarde établie par Dieu pour conserver à l'enfant sa vertu, sa chasteté, les forces vives de sa jeunesse, ses économies, le fruit précieux de sa vie solide.

son premier travail, destiné par la Providence à être la base d'une modeste fortune, l'élément de la prospérité future de sa famille. Mais l'enfant s'est laissé aller à l'intempérance de ses désirs. L'intempérance ou l'excès dans les habits, les plaisirs, la vie déréglée en dehors du frein salutaire de l'autorité paternelle, a tout dévoré. Et le temps de l'établissement arrivé, il n'est resté qu'avec une constitution ruinée, des vices à transmettre à ses enfants, et la misère pour seule perspective. Mais il y a plus : voilà que le père, non aidé des économies de ses enfants, n'a pu résister aux charges de la famille. Le modeste patrimoine qui devait mettre ses vieux jours à l'abri du besoin, et être plus tard un élément de force pour ses fils, va être vendu, et toute la famille jetée dans l'indigence absolue. De là, souvent, ces actions *in formâ pauperis* pour pension alimentaire, dont le nombre, toujours croissant, est une disgrâce pour notre société. Il faudrait écrire des volumes pour démontrer les funestes effets de cette décadence de l'autorité paternelle. Si l'on se demande quel est le

né par la Providence
 modeste fortune
 future de sa famille
 laissé aller à l'in
 L'intempérance
 es plaisirs, la vic
 salutaire de l'au
 pré. Et le temp
 n'est resté qu'à
 des vices à trans
 misère pour seul
 us : voilà que l
 s de ses enfants
 e la famille. L
 avait mettre se
 n, et être plu
 our ses fils, v
 ille jetée dan
 souvent, ces ac
 pension alimen
 rs croissant, es
 té. Il faudrait
 montrer les fu
 ce de l'autorité
 de quel est le

ref de la prospérité solide de certains
 ples que l'histoire nous montre durant
 k, douze, quinze cents ans, se maintenant
 ts et prospères, l'on verra que le prin-
 al élément de leur force est l'autorité pa-
 nelle et la solide constitution de la fa-
 lle.

L'une des institutions regardée de tout
 mps comme l'une de celles qui concourent
 plus à la prospérité des familles, et par là
 me de toute la nation, c'est que chaque
 mille ait la propriété de son habitation.
 tte habitation, le foyer domestique, il se
 nsmettait autrefois de père en fils durant
 s siècles. Rien ne contribuait à conser-
 r l'union dans la famille, comme cet avan-
 ge de pouvoir revenir, à des périodes fixes,
 e toit paternel tout embaumé des souve-
 rs chéris du jeune âge, où l'on retrouve
 s vieux parents et avec eux les vieux en-
 gnements, les traditions d'honneur, de re-
 ion de la famille; la fierté de race, le no-
 e orgueil qui consiste à vouloir conser-
 r la réputation d'habileté dans l'industrie,
 onneur et de probité dans le commerce,

héritage précieux qui s'est déjà transmis à plusieurs générations. C'est là ce qui assure la supériorité des industries françaises, la stabilité et la grande prospérité de toutes ces vieilles maisons de commerce françaises, anglaises et allemandes qui, depuis trois ou quatre cents ans, font successivement la fortune de vingt générations. Au foyer domestique, se rencontrent périodiquement les frères, les fils, les petits-fils ; là ils se font part de leurs projets et des conditions de leurs affaires ; là ils ont occasion de se donner et de recevoir un mutuel appui. "L'union fait la force" et la fortune de ces familles. Malheureusement, presque toujours maintenant dans ce pays, l'amour du confort, l'intempérance, la convoitise de gains considérables et immédiats, fait vendre ou démolir au plus tôt le vieux toit des ancêtres. L'on ne s'attache plus au sol, l'on n'a plus de souci de la propriété foncière. Le patrimoine vendu, l'argent divisé se dépense, est emporté bientôt par le luxe et le vent des spéculations. Ce manque d'amour du toit paternel et ces pérégrinations

déjà transmis par les continuelles des familles, déprécie la propriété plus que toute autre cause; et t là ce qui assure l'avenir. Il y a 80 ans après, l'on trouve un étranger devenu riche, grâce à la propriété paternelle qu'il a acquise. Voulez-vous avoir une idée de la valeur immense perdue ainsi par nos compatriotes, par le fait de n'avoir pas gardé le patrimoine des ancêtres? Pour cela, allez à la messe; là ils se font la messe. Voyez ce que possédaient alors nos compatriotes dans la ville et ses environs, et ce qu'ils possèdent aujourd'hui. Toutes les plus belles propriétés sont passées en mains étrangères; et je n'hésite pas à dire qu'aujourd'hui, si cette transmission et la conservation dans les familles du foyer domestique eut été observée, nos compatriotes de Montréal seraient riches de 25 millions de plus qu'ils ne sont maintenant. Le désir de garder l'héritage paternel, quand c'est une tradition dans les familles, fait faire des prodiges d'économie. Les anciennes familles neurant voisines, il se forme des relations sociales plus agréables et plus solides. Tant que les migrations continuelles, amenant

ensemble des familles qui ne se connaissent pas, occasionnent les mariages mal assortis et une baisse considérable dans le niveau de mœurs et de la bonne éducation.

Une autre cause de ruine pour grand nombre de nos compatriotes, c'est, non-seulement l'ivrognerie, mais les dépenses excessives de la table. Nous avons les défauts de nos qualités. Descendants du peuple le plus hospitalier du monde, entendant sans cesse vanter comme l'une des qualités les plus précieuses de notre race cette affabilité avec laquelle nos ancêtres tenaient table ouverte, nous courions dégénérer, si nous n'étions toujours préparés à *payer une traite* au premier ami que nous rencontrons, ou à offrir un verre de boisson à celui qui entre chez nous. Ne pouvoir le faire serait, dans notre pensée, une grave inconvenance et nous exclurait de la société des gens bien élevés. Nous sommes quelquefois très-disposés à observer la Tempérance pour nous-mêmes ; mais sans renoncer à imposer avec instance, 1, 2 ou 3 verres de vin à toute personne qui entre chez nous. Combien de ruines n'a pas faites

e se connaissent cette funeste manie ! Vous croiriez dégéné-
 ges mal assorti r de votre qualité d'homme de bon ton
 ns le niveau de vous n'aviez toujours de la boisson à of-
 on. r ? Eh bien ! permettez-moi de vous dé-
 pour grand nom pomper par des exemples qui partent de
 , non-seulement en haut. L'Honorable Sir Leonard Tilley,
 es excessives de présent ministre des finances de la Puis-
 uts de nos quali nce du Canada, s'est enrôlé dans les rangs
 plus hospitalie la Tempérance depuis très-longtemps.
 sse vanter com depuis qu'il s'est ainsi lié, il a occupé,
 s précieuses de rant cinq années, la haute charge de
 ec laquelle no eutenant-Gouverneur de la Province du
 rte, nous croi ouveau-Brunswick ; or, non-seulement, il
 tions toujours a jamais violé son engagement en pre-
 premier ami nt une seule goutte de liqueur, mais en
 offrir un verre tre, malgré qu'il ait eu à donner au moins
 e chez nous. aque semaine des dîners officiels, ou dî-
 ns notre pen- rs d'état, à tous les hommes politiques de
 t nous exclu Province et à tous les étrangers de dis-
 élevés. Nous ction qui le visitaient, il n'a jamais, du-
 sés à observer nt ses cinq années d'office, offert à qui que
 es ; mais sans soit, un seul verre de vin. Depuis qu'il
 nce, 1, 2 ou 3 t ministre des finances, à Ottawa, il a
 ne qui entre ntinué la même attitude. L'Honorable
 n'a pas faites ministre des chemins de fer et canaux, Sir

Charles Tupper, agit absolument de la même manière. J'ai eu occasion de constater personnellement quelques-uns de ces faits. Cependant il n'est jamais arrivé à personne, du moins que je sache, de blâmer cette manière d'agir. Au contraire, je l'ai entendu louer cent fois. Messieurs Tilley et Tupper ont à plusieurs reprises reçu à dîner Son Excellence le Gouverneur-Général et Son A. R. la Princesse Louise; et si j'ai été bien informé, ils ne se sont pas départis de leur règle, même pour ces illustres personnalités. Mesdames Tilley et Tupper sont des Dames du plus haut ton, d'une grande distinction de manières et d'une éducation parfaite; et ce régime de Tempérance n'empêche pas que leurs salons ne soient les plus fréquentés de toute la capitale. Nous appuyant sur de tels exemples, nous pouvons donc, sans inconvenance, pratiquer une abstinence que la raison nous commande et dont la modicité de nos moyens nous fait souvent une nécessité.

Le temps me manque pour référer en détail à tous les maux que j'ai énumérés.

ment de la mé
 on de constate
 ns de ces fait
 rrivé à person
 de blâmer cette
 re, je l'ai enten
 leurs Tilley e
 ses reçu à dîne
 eur-Général e
 e; et si j'ai été
 pas départis de
 lustres person
 Tupper son
 d'une grande
 'une éducation
 pérance n'em
 soient les plus
 le. Nous ap
 nous pouvons
 pratiquer une
 commande et
 ens nous fait

à l'instant de réflexion vous fera com-
 prendre comment la Tempérance et l'écono-
 mie, une vie plus disciplinée, une meilleure
 application de nos ressources et de notre
 temps pour nous procurer une meilleure
 éducation, une tenue plus sévère, le respect
 de la propriété d'autrui et la ferme résolu-
 tion de ne plus faire de dettes et d'établir
 un équilibre parfait entre nos dépenses et
 notre revenu, auront l'effet de faire dispa-
 raître la plus grande partie sinon toutes les
 causes sociales dont nous souffrons.

Un mot maintenant du luxe, l'intempé-
 rance la plus pernicieuse après l'abus des
 liqueurs fortes. Nul doute que le luxe com-
 promet, quand il ne mine pas complètement,
 l'avenir d'au moins la moitié de notre jeu-
 nesse canadienne.- C'est dans le luxe que
 nous voyons s'engloutir les sommes énormes que nos
 jeunes gens et nos jeunes personnes de tou-
 tes les conditions gagnent avec tant de faci-
 lité et de profusion, comparé à ce qui a lieu
 dans les pays d'Europe. Nul doute que,
 avec ce qui se dépense en frais de toilettes in-
 utiles, notre jeunesse s'assurerait un avenir

enviable. Combien de jeunes gens, en France, par exemple, qui ne se procurent que ce qui est absolument indispensable et fait de toilette et de nourriture, dans le but de parvenir à mettre de côté dix, quinze ou vingt francs par année ! Pour arriver à ces petits chiffres que nos ouvriers et nos ouvrières de Montréal pourraient économiser, dans les années communes, à la fin de chaque semaine ou tout au moins de chaque mois, l'on ne saurait croire quels calculs, quelles combinaisons ingénieuses, quels miracles d'économie ils font. Plusieurs auteurs, entr'autres Monsieur Le Play, qui font une étude particulière des questions sociales, ont donné le détail du petit budget annuel d'une ouvrière ou d'un ouvrier français. Combien de sacrifices ne faut-il pas faire quelquefois dans ces pays, pour économiser quatre ou cinq centins par semaine, un franc au bout du mois ! Eh bien ! par ce travail d'une patience quasi héroïque qui dure souvent pendant 20, 25, 30 ans, le paysan et l'ouvrier français font tous des économies, tandis que nous, avec des facilités relativement si grandes

Jeunes gens, et masser, nous ne mettons rien de côté.
 ne se procurer pas! C'est le luxe qui engloutit tout le
 indispensable et le fruit de notre travail !

Souvent le luxe est encouragé, surtout de
 part des parents, à cause d'une fatale er-
 reur de jugement. On a l'ambition, bien
 légitime assurément, d'améliorer la position
 de la famille, de pousser les enfants comme
 on le dit, et l'on s'imagine que c'est par la toi-
 lette que l'on y parvient. Il y aurait ici,
 M. de la Tempérance, une croisade bien
 utile et bien méritoire à faire, pour détruire
 chez grand nombre de parents cette ridi-
 cule erreur. Ce serait leur rendre un im-
 mense service que de leur faire comprendre
 que l'excès des toilettes, loin de faire avan-
 cer leurs enfants, les rend plus orgueilleux,
 plus sots, en fait des êtres presque insupport-
 ables, et que les gros défauts d'éducation
 se remarquent beaucoup plus chez une personne
 qui fait une grande toilette que chez celle qui est
 plus modeste. S'il était possible
 de leur démontrer combien plus ils avance-
 raient leurs enfants en travaillant fortement
 à corriger en eux leurs défauts moraux,

leurs mauvaises manières, leurs paroles grossières, leurs discours inconvenants, leur tenue négligée, quelquefois immodeste en leur donnant des habitudes d'ordre, de propreté, d'économie !!!

C'est surtout en vue de l'établissement de leurs filles que certains parents font les plus grandes extravagances. Comment comprennent-ils pas que tous ces colifichets toujours prétentieux, souvent ridicules, les déprécient aux yeux de tous ceux qui ont les moindres notions de savoir-vivre, et combien les recommanderait au contraire une tenue plus modeste et plus en rapport avec leurs moyens ! Je ne puis oublier avec quelle pitié j'entendis, il y a dix ans, un brave ouvrier, autrefois très à l'aise, m'avouer qu'il vendait sa dernière propriété pour subvenir aux toilettes extravagantes de ses filles, parceque, disait-il, elles étaient courtisées par des marchands et des hommes de profession, et que des toilettes plus modestes pouvaient leur faire perdre d'excellents partis. Il y a dix ans de cela. Ce brave homme est aujourd'hui dans une pro

, leurs paroles de misère. Le dernier chelin est passé, convenants, les toilettes aussi. Inutile de vous dire que ces demoiselles sont encore en disposition d'ordre, d'indécence.....

Vous me pardonnerez, Messieurs, cette progression sur un terrain qui m'est plus étranger. C'est la première, et très-probablement la dernière fois que je m'avise de parler de toilette. Mais, pendant que j'y suis, je dirai à mes jeunes compatriotes : voulez-vous l'ambition de vous distinguer ? L'excès de la toilette est le plus mauvais moyen possible d'y arriver. Il ne fera que mettre en relief chez vous une grande faiblesse de caractère, une vanité aveugle qui vous préparera bien des déboires. Eh ! songez donc que malgré tous les efforts possibles en ce sens, vous aurez toujours des centaines de rivaux, à qui de grandes fortunes, d'autres circonstances heureuses leur assureront infailliblement sur vous un triomphe facile. Voulez-vous être infailliblement vicieux sans qu'il en coûte un sou à vos familles, sans jamais vous exposer à faire à la honte et à la conscience ces larges at-

teintes que le luxe occasionne souvent. Voulez-vous triompher, tout en préparant vos familles des sources de bonheur intarissables? Travaillez à acquérir cette culture du cœur et de l'esprit, cette éducation parfaite, cette modestie, cette distinction de manières qui aujourd'hui sont d'autant plus précieuses et assurent une supériorité d'autant plus certaine, qu'elles deviennent de plus en plus rares! Là, le terrain vous appartient comme à tout autre, et la victoire non-seulement une victoire précieuse devant Dieu, mais même une victoire certaine aux yeux des hommes, est entre vos mains. Tâchez de bien vous convaincre qu'aux yeux des gens d'esprit et de cœur (et vous conviendrez qu'il ne faut guère s'occuper du jugement des sots), la couleur et la forme de l'habit sont choses bien secondaires, pourvu que l'habit soit convenable. Le bon ton, la politesse, les bonnes manières sont des fruits du Christianisme et ne sont que l'enveloppe extérieure de la vertu. Par conséquent, ils ne doivent en rien être en désaccord avec la sévérité chrétienne ni aucunement contrarier la vertu.

bonne souvent
 en préparant
 bonheur intaris
 ir cette cultur
 éducation par
 distinction de
 t d'autant plus
 p'riorité d'au
 deviennent de
 rrain vous ap
 et la victoire
 écieuse devant
 certaine aux
 os mains. Tâ-
 qu'aux yeux
 (et vous con-
 s'occuper du
 et la forme
 secondaires,
 able. Le bon
 manières sont
 ne sont que
 vertu. Par
 rien être
 rétienne ni

Je vous le demande, qui s'occupe aujourd'hui de la qualité des habits que portaient Monsieur de Maisonneuve, Dollard, Mademoiselle Le Ber, Mademoiselle Mance, l'héroïne de Verchères? Qui trouve que la lettre de Bernadette de Lourdes, ou celle de Mélanie de la-Salette nuit à leur gloire? Vous avez tous entendu parler de cette lingotte grise, vieille, râpée, toute trouée, que Napoléon Le Grand avait portée dans les plus célèbres batailles. Avec quel léger orgueil ne l'endossait-il pas aux plus beaux jours de fête! Votre main tremble-t-elle aujourd'hui d'émotion en touchant cette relique. Et, très-certainement, ce n'était pas un habit de luxe! Pourquoi le héros la préférerait-il aux habits de pourpre et d'or? Non! cet uniforme, c'était la livrée du commandement, de la vertu, du courage, la livrée de la tempérance et du renoncement, de l'héroïsme, de la victoire! Eh bien! je connais un vêtement plus modeste encore, qui bien souvent a été percé des balles de l'homme civilisé, comme de la flèche du barbare, déchiré aux ronces de la forêt, grillé

sur les bûchers du martyr, un habit qui présente à un plus haut degré encore l'héroïsme de la Tempérance, le sublime de l'abnégation et du sacrifice : c'est la soutane du prêtre missionnaire, c'est même la bure grossière de l'humble frère de charité !

Tous les jours, MM., il vous est donné de voir un autre habit qui a traversé plus de champs de bataille, et a soulevé, à travers les éclats de la mitraille, plus de bravoure enthousiastes que la capote grise du vainqueur d'Austerlitz : c'est la robe noire de nos bonnes sœurs de charité !

Mais, me direz-vous, c'est là l'habit religieux ! Eh bien ! regardez autour de vous et vous verrez des centaines d'hommes et de femmes du monde dont l'habit est plus que modeste, et cependant qui provoquent tous les jours l'admiration et attirent de tous côtés des regards de respect et de vénération. Pourquoi ? C'est parcequ'à leur front brille l'auréole de la vertu et du mérite acquis par l'esprit de Tempérance et de sacrifice. Tous les jours il vous arrive de reconntre, dans nos rues, d'humble

un habit qui n'a pas été encore l'honneur
 le sublime de la charité! c'est la soutane
 même la bure de la charité!
 us est donné et traversé plus
 levé, à travers plus de brave
 grise du vaillant robe noire
 est là l'habit de la charité
 rdez autour de centaines d'hommes
 de dont l'habit et cependant
 l'admiration de ses regards de
 pourquoi? C'est l'école de la ver
 sprit de Temple, ces jours il vou
 es, d'humble

mes dans la toilette de qui la vanité la
 s ordinaire ne trouverait certainement pas
 compte. Et néanmoins, vous ne pouvez
 voir sans être saisis d'une profonde véné
 ration; il y a comme une atmosphère sainte
 les environne. Femmes de citoyens
 distingués que leurs talents et l'honorabilité
 leur caractère ont placés à la tête des Ca
 liens-Français de cette ville, la fortune
 a favorisées; elles ont pu briller dans le
 grand monde. Est-ce là, toutefois, ce qui
 vous impressionne? Vous rappelez-vous de
 ces riches toilettes, des bals et des fêtes
 elles ont dû briller? Oh non! Cependant,
 comprends ce sentiment de respect dont
 vous êtes saisis! L'une, par exemple, est la
 mère de votre Evêque; une autre a donné
 trois prêtres à l'illustre compagnie de Jésus;
 plusieurs autres ont fourni pour l'église et
 l'état, ces citoyens distingués, ces dignes prê
 tres qui sont "*le sel de la terre*," la force
 de la patrie canadienne! Vous voyez en el
 le, conservé comme par une sainte tradition,
 ce type de la vraie mère de famille cana
 dienne!

III

Influence de la Tempérance sur les Destinées de notre Nationalité.

Mesdames et Messieurs,

Je vous ai déjà privés trop longtemps de plaisir que vous attendez de la suite du programme de la soirée; et cependant, je ne puis résister au besoin que j'éprouve de faire appel à votre esprit de Tempérance et de sacrifice, dans l'intérêt du rôle civilisateur que le Peuple Canadien-Français paraît appelé à remplir sur ce continent.

Je vous ai présenté, il n'y a qu'un instant, le triste tableau de nos misères morales et matérielles, et j'ai tâché de vous démontrer que le remède est entre nos mains. Or, sachez-le, MM. de la Tempérance, et vous, Mesdames, qui encouragez cette Société de vos sympathies, c'est à vous qu'est dévolue la tâche d'accomplir l'œuvre de régénération. Vous êtes le peuple; vous êtes le cœur de la nation. Montréal renferme le groupe de Canadiens

français le plus important de toute la con-
 féderation, soit par le nombre, soit par l'im-
 portance de ses industries, de son commerce,
 et surtout par le fait que, placé au poste
 avancé de la nationalité, c'est lui qui soutient
 toute la lutte de comparaison avec les
 autres races. Le mouvement que vous fe-
 riez dans le sens d'une réforme sérieuse se
 répandra, comme un courant électrique, dans
 tout le corps social. De même qu'une
 pierre, lancée au sein d'une onde immobile,
 crée instantanément une série d'anneaux qui
 se déroulent avec vitesse et met bientôt en
 mouvement toute la surface d'un lac, de
 même, l'élan donné par vous à une grande
 entreprise de régénération sociale, se répan-
 dra dans tout le pays. Mais, remarquons-le
 bien ! cette position d'avant-garde nous
 impose des devoirs sérieux, de grandes res-
 ponsabilités. Et, plaise à Dieu que nous ne
 négligions pas à la tâche !

Vous êtes-vous jamais demandé comment
 se faisait que nos ancêtres, cette poignée
 de modestes colons, abandonnée, au siècle
 dernier, sur un sol couvert de ronces, sous

un climat rigoureux, avait pu résister aux tentatives d'absorption d'une nation puissante et victorieuse? Bien loin de disparaître, ils sont devenus ce groupe important de Français Catholiques, le plus important qui existe en dehors de la France. Et si jamais vous vous êtes posé cette question n'avez-vous pas conclu que la Providence nous avait conservés pour nous faire remplir une mission religieuse et civilisatrice en Amérique? Notre modeste Canada s'est trouvé le seul pied-à-terre que le Catholicisme eut conservé dans l'Amérique du Nord. C'est nous qui, pendant un temps, avons fourni des missionnaires à presque toute l'Amérique. Tous les jours partent de nos couvents de nouveaux essaims qui se répandent dans tout le continent. Ce sont nos Séminaires qui ont formé la plus grande partie de ses prêtres et de ses Evêques. Notre vieille Basilique Métropolitaine n'est-elle pas la mère de plus de soixante Sièges Episcopaux Américains? Voyez cette phalange carrée de nos compatriotes qui se forme dans la vallée de l'Outaouais. Comme

pu résister au s'avance lentement, mais sûrement, à
 ne nation puis conquête des territoires qui la bornent à
 loin de dispa est ! Voyez-la entrer comme un immense
 troupe important en arrière d'Ontario, rejetant la race
 plus important onne sur le littoral des lacs et se diri-
 rance. Et si ja ent vers le Nord-Ouest. N'avons-nous
 cette question mission aussi d'appuyer ce mouvement ?
 la Providence bien ! ces missions de régénération so-
 us faire remplie e et de colonisation, allons-nous y être
 civilisatrice et adèles ? C'est à vous de répondre.

Canada s'es Mais, remarquez-le bien ! nous ne l'ac-
 ue le Catholi mplirons, cette mission, qu'en pratiquant
 rique du Nord vertus qui font les peuples forts, les
 temps, avons ples pionniers, les peuples apôtres, c'est-
 presque toute ire les vertus de renoncement, de sacri-
 partent de nos et de Tempérance.

qui se répan- A nous de reprendre et de continuer les
 Ce sont nos orieuses traditions de nos pères, d'achever
 plus grande drame héroïque dont L'Allement, de
 ses Evêques. ebœuf, Marquette, Lasalle, Jacques-Car-
 olitaine n'est- r, Champlain, De Maisonneuve, Mar-
 xante Sièges- erite Bourgeois, La Mère de l'Incarna-
 z cette pha- on, Dollard, d'Iberville, Montcalm, De
 es qui se for- évis, vous présentent le premier acte.
 mais. Comme Ici, deux voies se présentent à vous : l'une

difficile, laborieuse, pleine de luttes héroïques et de mérite : c'est la voie de la Tempérance, celle que nous venons d'indiquer. Et n'allez pas croire que Dieu a besoin de nous pour accomplir son œuvre ! Maître de tout, il n'a besoin de personne, et c'est une immense grâce qu'il nous fait lorsqu'il daigne nous associer à l'accomplissement de ses desseins. Cette grâce, il faut la mériter en s'y préparant comme s'y préparèrent les fondateurs du Canada, par la Tempérance et le sacrifice. Il faut que le travail quotidien, que l'économie intérieure de nos familles soient dirigés de façon à créer des familles fortes et prospères, mais dont la prospérité soit bâsée sur la vertu. Au lieu que notre jeunesse dépense en vanités, plaisirs, toilettes, bonne chair, tout le fruit de son travail, il faut que ces fruits précieux soient soigneusement économisés, pour servir à établir ces familles fortes, ces familles souches, pleines de vie et de sève, qui pourront envoyer vers l'ouest de vigoureux essaims de colons et de travailleurs ; de ces familles fondées sur l'hon-

neur,
qui pe
saire
gocian
législa
Au
pourr
traîne
tions
voir,
procu
deme
Votre
alors
coup.
ne lu
reste
crifie
sition
créat
granc
une f
famil
dans
tort

neur, le patriotisme, un patrimoine solide qui permette de donner l'éducation nécessaire pour former des missionnaires, des négociants éclairés, des ouvriers habiles, des législateurs à la hauteur de leur position.

Au lieu d'entrer dans cette voie, vous pourrez bien, si vous le voulez, suivre les entraînements du jour ; vivre suivant les notions qui prévalent ; vivre pour vivre ! Ne voir, dans l'existence, qu'une occasion de se procurer du confort, le luxe de la table, des demeures, des ameublements, de la toilette ! Votre préoccupation de tout le jour sera alors de faire de l'argent et d'en faire beaucoup. Vous apprendrez cela à votre fils et ne lui apprendrez que cela, parce que le reste sera sans objet. Mais alors, vous sacrifiez votre avenir comme peuple. L'acquisition des moyens matériels ne sera plus la création d'une force destinée à accomplir de grandes choses. Et vous, Mesdames, étant une fois admis que les destinées de votre famille et de votre pays doivent se résumer dans la science du confort, vous auriez bien tort de pratiquer la Tempérance, de sécher

sur des livres édifiants, de vous consumer dans les soins du ménage et de négliger les grands intérêts de la toilette et les exigences de la mode.

Nos mères, en allaitant leurs enfants, avaient l'ambition d'en faire des travailleurs hardis, des colons énergiques, des ouvriers francs et honnêtes destinés à reculer bien loin la lisière de la forêt, à bâtir la prospérité matérielle du pays; des missionnaires destinés à promener à travers tout un monde le flambeau de la foi et de la civilisation; des soldats pleins d'honneur et de patriotisme destinés à faire triompher partout l'étendard de la patrie. Alors, on s'explique leurs sacrifices, leurs veilles, leurs travaux de toutes sortes. Il fallait se multiplier, faire des prodiges d'industrie et d'économie pour élever, instruire, préparer à leur carrière ces héros, ces patriotes, ces martyrs!

Mais vous, si vous ne croyez pas à l'avenir de notre nationalité; si vous n'avez à former que des mangeurs, des joueurs de cartes et des clubistes, il n'y a pas besoin d'y

regarde
notre
leurre
appren
une ou
destin
Angla
roastb
ou att
seraien
peine.
notre
nous d
soyons
gants
Mai
sieurs
déjà, v
est ce
Et vou
inutile
toyens
naires
Plessis
les Vig

regarder de si près. Si la perpétuation de notre foi, de nos traditions ne sont qu'un leurre ; si la belle langue française que vous apprenez à votre enfant doit s'éteindre après une ou deux générations ; si nous ne sommes destinés qu'à lutter avec les Ecossais ou les Anglais à qui mangera le plus succulent roastbeef, portera les plus belles fourrures, ou attellera les plus fiers chevaux, bien sots seraient ceux qui se morfondraient à la peine. Apprenons à bien vivre, soignons notre digestion, habillons-nous bien, faisons-nous des rentes, n'importe par quel moyen ; soyons, s'il le faut, usuriers, agioteurs, intrigants et tout ira bien.

Mais il n'en est pas ainsi de vous, Messieurs de la Tempérance. Depuis longtemps déjà, vous avez choisi la première voie qui est celle de l'honneur et du patriotisme. Et vous, Mesdames, au lieu de ces viveurs inutiles, vous formerez, pour la patrie, des citoyens honorables, des patriotes, des missionnaires et des héros : des hommes comme les Plessis, les Bourget, les Lafèche, les Taché, les Viger, les Lafontaine, les Morin, les Car-

tier ! Et les générations futures, voyant combien grande et glorieuse de tels hommes auront fait notre belle patrie Canadienne, diront de vous, Mesdames, avec infiniment moins de vérité, il est vrai, mais avec encore beaucoup d'à-propos, ce qui fut dit de la Mère bénie entre toutes les femmes : *Heureuses les entrailles qui les ont portés ; heureux le sein qui les a nourris !*



c com-
s au-
e, di-
ment
ncore
de la
eureu-
eux le

M

La
maison
établie
par JG
enleva
d'aven

Ses j
une ac
une de

Par
et une
tété et

dans u
dant a

Etats-U
chandi
de ban

Voilà c
bas pri
Pour
rendre

Maison Dupuis Freres

605 Rue Ste. Catherine,

Coin de la Rue Amherst,

A l'Enseigne des deux Boules Noires,

MONTREAL.

— 0 —

La maison DUPUIS FRÈRES est la première des maisons de commerce de quelque importance qui ont été établies dans la partie Est de la cité. Elle fut fondée par JOS. N. DUPUIS, l'ainé de la famille, que la mort enleva dans la vigueur d'une jeunesse ardente et pleine d'avenir.

Ses jeunes frères en prirent alors la direction, et, par une administration sage et énergique, ils en ont fait une des plus importantes de la Province.

Par leur esprit d'économie, leur assiduité constante et une grande attention à servir le public avec honnêteté et politesse, les frères Dupuis ont mis leurs affaires dans un tel état de prospérité qu'ils achètent maintenant directement des manufactures d'Europe et des Etats-Unis, et pour argent comptant, toutes leurs marchandises; ils achètent aussi presque tous les fonds de banqueroute qui se vendent à Montréal et ailleurs. Voilà ce qui explique comment ils peuvent vendre à si bas prix des marchandises de première qualité.

Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à leur rendre une visite.

ARMAND BEAUDRY,

IMPORTATEUR DE

Bijouteries, Argenteries

ET

ARTICLES DE FANTAISIE,

Montres en Or et en Argent,

CANNES POUR PRÉSENTATIONS,

Pendules en Marbre et sous Globe.

M. A BEAUDRY se charge de RÉPARER les ARGENTRIES, les MONTRES et les BIJOUX.

Une visite est respectueusement sollicitée.

269 Rue NOTRE-DAME, Montreal.



Mé

LA

271

Pel
choisi
la Ba
Soulié
grand

Dép
choix,
dant l



Deux Premiers Prix

AU CENTENAIRE.

Médailles en Or et en Bronze.

LANTHIER & CIE.

CHAPELIERS et MANCHONNIERS,

271 Rue Notre-Dame. 271

MONTREAL.

Pelleterie Russe de la plus belle qualité, choisie personnellement ; Marte, Zibeline de la Baie d'Hudson, Hermine, etc.—Raquettes, Souliers Sauvages et Curiosités Indiennes en grande variété.

Département des Fourrures de premier choix, constamment ouvert au public pendant la saison d'été.

GAUTTIER & VERVAIS,
552 CRAIG.

DOREURS,
FABRICANTS DE CADRES.

GRAND CHOIX DE GRAVURES RELIGIEUSES,
 HISTORIQUES, ET CHEMINS DE CROIX.

ENCADREMENTS a prix reduits.

GLACES DE MIROIRS DE TOUTES GRANDEURS.

E. MATHIEU & FRÈRE,

77 RUE NOTRE-DAME.

MM. E MATHIEU & FRÈRE tout en remerciant
 leur nombreuse clientèle et le public en général,
 offrent en vente un assortiment des plus complets
 et de premier choix.

d'Épiceries, Liqueurs, The, Cafe, et Cigares, etc.,

A DES PRIX MODÉRÉS.

P. S.—Les MM. du Clergé trouveront à leur mai-
 son le VIN DE MESSE de première qualité.

Mars

50,00

HUILE DE CHARBON

Ru

FRS. MARTINEAU,

*Marchand de Peintures, Huiles et Térébenthine,
Vitres, Mastic, etc., etc.*

50,000 lbs. de blanc de plomb achetées avant la hausse à
bien bon marché.

HUILE DE CHARBON



TOUJOURS EN MAIN.

Rue Ste. Catherine, No. 503,
Entre les rues Visitation et Panet.

Fonderie de la Puissance

(DOMINION METAL WORKS.)

ETABLIE EN 1828.

Charles GARTH & Cie.,

PLOMBIERS,

POSEURS D'APPAREILS A GAZ et a VAPEUR,

Fondeurs de Cuivre, Fonte et autres Métaux,

Finisseurs et Machinistes, &c., &c.

Manufacturiers et Importateurs de CUIVRE, à l'usage des Plombiers, Ingénieurs et Poseurs d'Appareils à Gaz.—Ouvrages en Cuivre et en Fer, pour Gaz et Fournaies, et toute description d'ouvrages pour Gaz, Aqueducs, Distilleries, Brasseries, etc., etc.

Ils entreprennent aussi le chauffage des édifices publics et privés, Serres-Chaudes, &c., avec leur Appareil amélioré et à Eau Chaude, connu sous le nom de

Garth's Patent Improved Hot Water Apparatus.

Pour information, voir chez les Rev. Pères Oblats à Montréal et à La Chine, les Dames de la Congrégation de Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu, de la Providence, etc., etc. Ils fourniront à leur Bureau des circulaires munies de certificats, et donneront tout renseignement qui concerne l'Appareil ci-dessus mentionné.

APPAREILS A VAPEUR A PRESSION LEGERE de GOLD, avec les dernières améliorations, et aussi avec FORTE PRESSION de Vapeur dans les Tuyaux.

En magasin et à vendre au plus bas prix toutes sortes de Gazeliers, Braquettes, Pendants, Pompes à Vapeur, Pompes aspirantes et foulantes de toute description pour Fermes, etc., etc.

Tuyaux en fer battu, en plomb et en fonte de différentes grandeurs, ainsi que Hausses en Caoutchouc, et toute espèce de Patrons ajustables en fer et en fonte pour Appareils soit à eau, à vapeur ou à gaz,

Bureau et Manufacture :

Nos. 536 a 542 rue Craig,

MONTREAL.

LAF

MANUF

M

Ameuble
à couche
de salle à
noir ou
en mar
Chaises
(Side-Boa

Nous
et nous g
meilleur
ment de

TOUT

L

LABELLE, LAMONTAGNE & CIE.,
266 RUE NOTRE-DAME,
 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE



MEUBLES,

En Gros et en Détail,

TELS QUE

Ameublement de salon en noyer noir,—de chambre à coucher en noyer noir avec dessus en marbre,—de salle à diner en noyer noir.—de passage en noyer noir ou en chêne.—Tables de centre avec dessus en marbre, Bibliothèques, Etagères, Prie-Dieu, Chaises berçantes, Bureaux, Commodes, Buffets (*Side-Boards*), Lits à ressort (*Spring Beds*), Matelas, etc.

Nous invitons le public à nous faire une visite, et nous garantissons de vendre à vingt pour cent meilleur marché que n'importe quel autre établissement de ce genre.

TOUTE COMMANDE EXÉCUTÉE AVEC
 PROMPTITUDE.

LABELLE, LAMONTAGNE & CIE.

HALDIMAND & CIE.

IMPORTATEURS DE

Ferronneries de toute espee

A l'Enseigne de la Grosse Serrure

253, 255 & 257

Coin des Rues ST. VINCENT et ST. PAUL
MONTREAL

Tiennent toujours en main un assortiment de Poèles de Cuisine et à Charbon de toute sorte des Etats-Unis, Poèles simples et doubles, Chaudières à Potasse et à Sucre, Peintures, Vitros, Mastic, Ferrures de Maison, Soufflets de Forge, Etaux, Charbon de Terre, Fer en Barre de toute grandeur, Moulins à Beurre, et un grand assortiment de

QUINCAILLERIE EN GENERAL

dont ils peuvent disposer à très bas prix.

Gauttier & Vervais,

552 CRAIG,

Peintres - Decorateurs,

PEINTURES A FRESQUE,

DORURES DE TOUTE SORTE

Pour EGLISES, AUTELS, etc.

IMITATIONS de toute sorte de BOIS et de VITRES en couleurs transparentes.

Fir

500 Suits to select from

J. C.

Ha

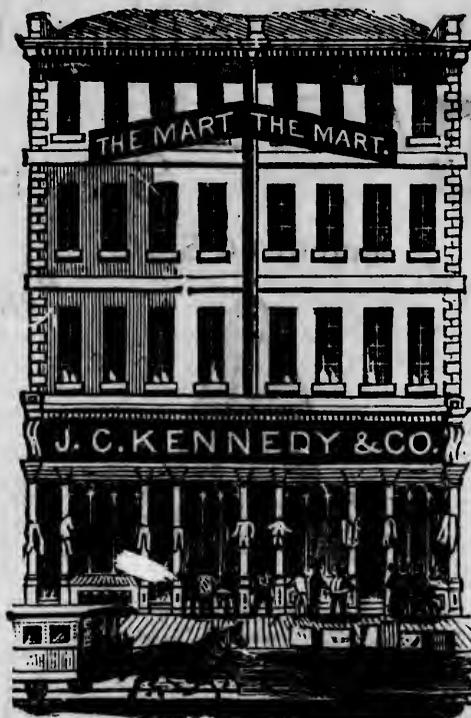
Mens, B

and at price

The order
rials known
made to m
none but fi

First Class Clothing Warehouse

500 Suits to select from



in all the most and best materials

J. G. KENNEDY & Co.

Have the largest and best assorted stock of

Mens, Boys, and Youths Clothing in the Dominion

and at prices that defy competition, all garments warranted thoroughly well made and finished.

ORDER DEPARTMENT.

The order department is replete with all the newest materials known to the trade. Gentlemen preferring their clothing made to measure can rely upon having a really good fit as none but first class cutters are employed.

J. G. KENNEDY & Co.
31 and 33 St. Lawrence Street.

MAISON ITALIENNE.
66 Rue Notre-Dame, 66

T. CARLI Statuaire

Grand Etablissement de Statues Religieuses



Monsieur T. CARLI a l'honneur d'annon-
cer à Messieurs les Membres du Clergé, aux
Communautés Religieuses, et au public en
général, qu'il a constamment en main un
grand assortiment de Statues Religieuses,
et qu'il exécutera toute commande dans le
plus court délai et à des prix très-modérés.

STATUES EN PLATRE DE PARIS,

STATUES EN PLASTIC,

STATUES EN CIMENT (à l'épreuve du temps)

STATUES MODELÉES A ORDRE.

STATUES PEINTES et DECORÉES,

Je reçois continuellement de nouveaux modèles de Paris.

T. CARLI,

Soieries,

Drapes

A. C. SENECAI & CIE.

184



184

RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Fabricants et Importateurs

D'ORNEMENTS

ET

Bronzes d'Eglises

*Soieries, Broderies, Franges, Gallons, Bannières,
Drapeaux, Vases, Fleurs, Mérinos, Cierges, Cire,
Parafine, Vins de Messe, Etc., Etc.*

DAILLE D'ARGENT A PARIS EN 1878.
La plus haute récompense accordée.

Médaille de Bronze
 A Philadelphie en 1876.

PREMIER PRIX

A Montréal en 1865



Médaille de Bronze
 A Sydney, Australie, en 1877.
PREMIER PRIX
 A Québec en 1877.

FONDEE en 1849.

Michel LEFEBVRE & Cie.

MANUFACTURIERS DE VINAIGRE

39, 41 & 43 Rue BONSECOURS, MONTREAL.

Le Vinaigre, quoiqu'un aliment de la plus haute importance, est encore beaucoup fabriqué par des procédés irrationnels et surannés, par routine et au hasard; aussi rencontrons-nous dans le commerce peu de Vinaigres possédant toutes les qualités d'un produit irréprochable.

Dernièrement, à la célèbre *Exposition Universelle de Paris, 1878*, le *Vinaigre Lefebvre*, seul de tous les Vinaigres du monde entier, a remporté la médaille d'argent offerte comme la plus haute récompense pour le mérite et la supériorité. C'est là un des plus éclatants témoignages de la pureté et de la qualité de notre article.

Possédant la plus grande pureté, si essentielle dans la conservation des conserves, notre Vinaigre se distingue par un goût excellent, franchement acide, que beaucoup préfèrent au goût douxercux du Vinaigre de Vin, sans mélange de matières étrangères trop souvent employées dans la fabrication du Vinaigre, et si dommageables à la santé des consommateurs qui sont victimes d'un système de falsification qui a prévalu depuis quelques années dans les Vinaigres qui ont été offerts sur nos marchés.

Les Chimistes les plus habiles du Canada, ont appuyé de leurs certificats les qualités que nous réclamons pour notre Vinaigre, et c'est avec plaisir que nous attirons l'attention du public sur le certificat suivant et autres que nous possédons.

CERTIFICAT.—Nous, Médecins Soussignés, avons assisté à l'Analyse chimique du Vinaigre de MM. MICHEL LEFEBVRE & CIE., et d'après les différentes expériences qui ont été faites, nous sommes pleinement convaincus que ce Vinaigre est pur et sans mélanges de matières étrangères, qu'il est supérieur en qualité aux Vinaigres d'importation étrangère, et nous le recommandons spécialement pour usage domestique, étant libre d'ingrédients malfaisants.

En foi de quoi nous avons signé :

T. G. LUSSIER, M.D.	A. RICARD, M.D.	J. BAKER EDWARDS,
E. H. TRUDEL, M.D.	J. A. CREVIER, M.D.	Ph., D., F.C.S.
C. F. PAINCHAUD, M.D.	J. GANON, M.D.	G. P. GIRWOOD, M.D.
J. L. H. LEPROHON, M.D.	W. NELSON, C.M., M.D.	W. MOFFAT, M.D.

J. C.

On exé

Livre
 Car
 Ci

Dans
 charge
 et de t
 commu
 modéré
 Cet
 lement
 avec la

J. CHAPLEAU & FILS,

Imprimeurs et Relieurs,

31 & 33 RUE COTTE,

MONTREAL.

On exécute à cet établissement toutes espèces
d'Impressions, tel que :

Livres, Pamphlets,

Cartes d'Affaires, Têtes de Compte,

Circulaires, Memorandums,

Envois, Lettres funéraires,

Factums,

Blancs pour Avocats et

Notaires, etc., etc.

Dans le département de la RELIURE, on se
charge de la fabrication des LIVRES BLANCS
et de toute espèce de Reliure, depuis la plus
commune jusqu'à la plus riche, à des prix très-
modérés.

Cet établissement se recommande principa-
lement par le bon marché et la promptitude
avec laquelle les ouvrages sont faits.

8.

Médaille de Bronze

e.

AL.

e. est
nnés,
nerce
répro-1873,
ier, a
pense
émoi-ation
fran-
naigre
oyées
é des
qui a
offertscerti-
c'est
tificatà l'A-
E., et
ommes
ges de
aigres
t pour

C.S.

M.D.

S. LACHANCE,
CHEMISTE & DRUGGISTE,

IMPORTATEUR DE

Drogues,
 Produits chimiques,
 Articles de toilette,
 Parfumeries,
 Teintures, etc., etc.

Aussi la plus belle variété de graines de
 jardins et de fleurs.

Un escompte libéral est accordé à MM.
 les Médecins.

Les prescriptions sont toujours remplies
 avec la plus scrupuleuse attention.

646 Rue Ste. Catherine

Maison voisine de la Banque d'Epargne.

Com

La re

Capit
 Fond
 Reve
 Fond

Les I

BUREAU
 B

J. L. F
 Fr

Agenc
 C. P.
 J. MO
 W. C
 L. RA
 J. H.
 G. B.
 E. SI
 J. LA
 W. C
 W. R
 F. PE

Assu
 CAPI
 Agenc
 OW

La Royale,

Compagnie d'Assurance d'Angleterre.

La responsabilité des Actionnaires est illimitée.

Capital, - - - - -	\$10,000,000
Fonds investis, - - - - -	21,000,000
Revenus annuels, - - - - -	5,000,000
Fonds investis en Canada, - - - - -	500,000

Les Institutions Religieuses, toujours si prudentes, s'assurent de préférence à "LA ROYALE."

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA :

Batisse de "LA ROYALE," Montréal.

M. H. GAULT, } Agents principaux.
W. TATLEY, }

J. L. BRULOT et E. HURTUBISE, Agents du Département Français.

Agents autorisés dans la Province de Québec :

- C. P. CHAMPION, Québec.
- J. MORGAN, Sorel.
- W. COOTE, St. Jean, P. Q.
- L. RAINVILLE, Arthabaskaville.
- J. H. GOUGH, Bedford.
- G. B. HOULISTON, Trois-Rivières.
- E. SICOTTE, St. Basile.
- J. LABONTE, Rivière du Loup (Canada).
- W. C. LYFORD, Sherbrooke.
- W. R. LINDSAY, Waterloo.
- F. PENFOLD Richmond.

LA BRITISH ASSURANCE CO.

Assurance fondée en 1833.—FONDÉE EN ANGLETERRE.

CAPITAL ET MONTANT EN MAIN\$1,176,000

Agents autorisés :

OWEN MURPHY, Québec. J. MORGAN, Sorel.
M. H. GAULT, } Agents pour la Province
W. TATLEY, } de Québec.

